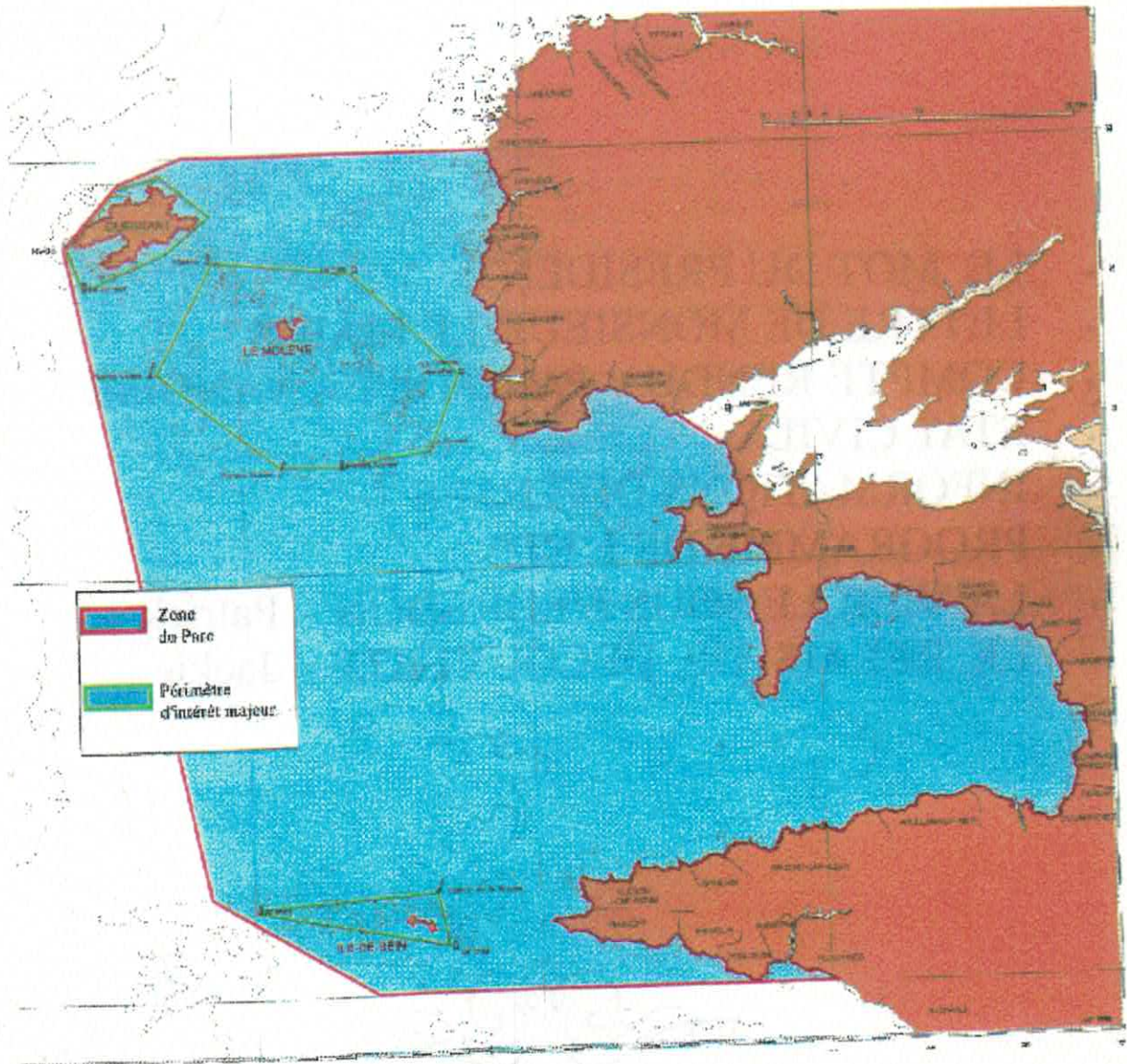




JUIN 2 000



PROJET DE PARC NATIONAL MARIN DE LA MER D'IROISE

SKREO N° 66 - JUIN 2000

SOMMAIRE

- LE MOT DU PRESIDENT
- LETTRE DE MONSIEUR LE MAIRE
- COMPTE RENDU - PARC DE LA VANOISE
- ETAT CIVIL
- INFORMATIONS DIVERSES
- PROGRAMME DE L'ETE
- LA VIEILLE SOUS L'EDREDON - Patrick
- LE RELAIS DE DECOUVERTE - Jackie



CHANSON DE L'AMICALE
(sur l'air de à l'île Molène)

<p>A l'île Molène , il y a une amicale (bis) Qu'est si active de l'hiver à l'été Qu'elle a charmé le cœur des Molénais</p>	<p>Et l'Amicale, toutes manches retroussées (bis) A réparé , raclé et nettoyé, Pour que toute l'île retrouve sa beauté</p>
<p>Comme président se sont tous succédés (bis) François Le Guen et puis Marcelle Rocher Fanfan Le Bousse enfin Masson René</p>	<p>A l'Amicale faut pas les faire <marcher> (bis) A Trielen allez les débarquer Et tous ensembles vont se rapatrier</p>
<p>Et ce dernier au bout de tant d'années (bis) A décidé de passer le relais Mais avant ça on va se rappeler</p>	<p>Les Molénais si souvent éprouvés (bis) Par l'Amicale ont été épaulés C'est c'qu'on appelle la solidarité</p>
<p>Son étendard l'amicale a levé (bis) Plus fort qu'un aigle ses ailes déployées Et c'est ainsi que le skréo est né</p>	<p>Au r'voir René on va te regretter (bis) 50 couplets ne suffiraient jamais à retracer tout c'que tu as donné</p>
<p>Pour nous distraire, divertir, rassembler (bis) Beaucoup de fêtes ont été concoctées Sans oublier l'bal du 14 juillet</p>	<p>A l'île Molène, il y a une Amicale(bis) Qu'est si active de l'hiver à l'été Qu'elle a charmé le cœur des Molénais</p>
<p>A l'île Molène , il y a des jolies filles (bis) Les élections des miss ça a donné Dame de Fontenay , rené t'a remplacé</p>	<p>A l'île Molène, il y a une Amicale(bis) Qu'est si active de l'hiver à l'été Qu'elle a charmé le cœur des Molénais</p>

Le Mot du Président

LE PARC. C'EST PARTI

La procédure de mise en place du futur Parc National de la Mer d'Iroise est en route. En ce moment se sont les consultations pour avis qui se terminent. La réunion de Molène est prévue pour le 04 JUILLET avec Monsieur le Sous Préfet et les instances.

C'est donc le moment le plus important de la procédure, car le projet doit tenir compte des avis de la population. Il y aura bien sûr plus tard (septembre), l'enquête d'utilité publique que chacun pourra consulter en Mairie et donné également son avis par écrit.

Le 04 juillet est donc le moment opportun pour signaler notre volonté de vivre pareillement dans notre zone de vie qui est l'Archipel. Les choses doivent être dites, chacun ayant son sentiment, tout en restant correct, car il nous faut être vigilant.

Par la suite, le conseil Municipal aura à se prononcer, mais l'impact sera d'autant plus grand et influencera le projet si toute la population participe au débat et explique son attitude.

Lors d'une visite récente au Parc de la Vanoise qui existe depuis 1963 (37ans), il y a des enseignements à en tirer, d'après les élus de Savoie, il faut des écrits et non point de belles paroles – voir compte rendu plus loin - On le voit d'ailleurs avec la S.E.P.N.B. des contraintes existent avec Banneg et Balaneg, alors qu'au départ, l'assurance était donnée à la Municipalité que rien ne changerait pour les îliens. C'est peut-être l'occasion d'avoir un passage Nord/sud sur Banneg où l'érosion crée déjà un chemin et un sentier circulaire sur Balaneg ce qui éviterait tout litige avec les pêcheurs de crevettes !

Depuis de nombreuses années, Molène dit et écrit sa volonté de continuer à vivre dans la tranquillité et le respect de la nature, voir d'ailleurs copie de la lettre de Monsieur Le Maire de Molène qui résume tout.

Bon été à tous

René MASSON

Le 18 février 2000,

OBJET: Projet de Parc Marin

à Messieurs les Présidents,

Le jeudi 27 janvier à 15h00 à l'issue de la réunion du Comité de Pilotage, Nous avons convenu de rédiger par écrit des propositions concernant le document d'intention et pouvant éventuellement le modifier.

La Commune de l'île Molène fait remarquer que le futur Parc doit reconnaître l'identité et la réalité insulaire.

En foi de quoi, nous demandons :

La libre circulation des navires des résidents principaux ou secondaires dans l'archipel.

Le libre accès à tous les îlots qui le composent.

La garantie que la pêche professionnelle et de loisirs puissent, comme aujourd'hui, continuer à s'exercer en fonction de la réglementation existante.

Que la pêche à pied sur l'estran soit maintenue, estran immense, puisqu'il s'étend jusqu'au sud de l'île de Trielen qui fait l'objet d'une marche traditionnelle annuelle.

Le maintien de la récolte du goémon, des activités de loisirs (chasse sous-marine, planche à voile etc...), de la pose des casiers et de filets de palangres à la côte.

Il faut également se réserver la possibilité d'exercer des activités futures :

Aquaculture, promenades en mer, récolte de lichen sur les îles et flots de l'archipel.

Il serait souhaitable de mettre en place un système d'identification léger des bateaux insulaires afin d'éviter les contrôles à répétition.

Il serait nécessaire que l'autorisation de chasser en zone maritime soit maintenue en l'état.

Par ailleurs, la réglementation actuelle afférente à la zone marine et aux produits qui en découlent, paraît suffisante, à mes yeux, mais pourra être modifiée en élaborant un plan de gestion du futur Parc Marin en fonction des nouvelles activités.

La mise en place d'une représentation équilibrée au sein du conseil d'administration en tenant compte aussi d'une représentation plus importante de la communauté insulaire me semble justifiée.

Le périmètre d'intérêt majeur même s'il n'est pas figé me paraît très lisible et semble correspondre à la réalité.

Monsieur MASSON Marcel

Maire,



COMPTE-RENDU
DU DEPLACEMENT DANS LE PARC NATIONAL DE LA VANOISE
LES 14 ET 15 JUIN 2000
organisé par la Mission "Parc Marin d'Iroise"

Participants au voyage :

- . Mme Yvette DUVAL, Vice-Présidente du Conseil Général du Finistère
- . M. Louis SAVINA, Adjoint au Maire de l'île d'Ouessant,
- . M. René MASSON, 1^{er} Adjoint au Maire de l'île Molène,
- . M. Louis CARADEC, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise,
- . M. Jean CORNEC, Président de la Communauté de Communes de la Presqu'île de Crozon,
- . M. Yves YOUINOU, Président de la Communauté de Communes du Pays de Douarnenez,
- . M. Jean PICHON, Vice-Président de la Communauté de Communes du Cap Sizun,
- . M. MARTEL, Préfecture du Finistère,
- . M. GARNIER, Conseil Général du Finistère,
- . M. Benoît LE GOAZIOU, Mission Parc d'Iroise,
- . M. Philippe LE NILIOT, Mission Parc d'Iroise,
- . M. Pierre-Philippe JEAN, Chargé de mission "Environnement" – A.P.P.I.P.

x

x x

1/ L'objet principal du déplacement

Relations entre le Parc National et les communes de la zone périphérique ;
rencontre avec le Directeur du Parc et le personnel, des élus, des acteurs économiques.

2/ Le contexte du Parc de la Vanoise

Créé en 1963 (1^{er} Parc National), il y a près de 40 ans... pour la protection des bouquetins et de la flore. Parc de haute-montagne, enjeu faible sur la zone centrale vis à vis des activités économiques (glaciers, pierriers, alpages...) ; pas d'activités, ni d'habitants permanents. Les négociations sur les limites se sont déroulées avec les chasseurs, les stations de ski existantes à l'époque, l'O.N.F., gestionnaire des forêts.

L'établissement en quelques chiffres : 29 MF de budget annuel, 56 emplois permanents. Le siège est à CHAMBERY (une quinzaine d'emplois), le reste sur le terrain.

La zone centrale : 52 839 hectares – la zone périphérique : 143 637 hectares.

Les communes concernées : 18 communes.

Leur territoire est en zone centrale entre 0 et 75 %. Ce sont de grandes communes (TERMIGNON, 3^{ème} commune de FRANCE). Elles sont de type assez contrasté :

- en Tarentaise, développement des stations de ski (COURCHEVEL, TIGNES, VAL D'ISERE – le budget de promotion de VAL D'ISERE est équivalent à celui du Parc !...);
- en Maurienne, développement de "stations-villages" avec pluriactivité, résultant autant de choix que de contraintes physiques (impossibilité d'aménager des domaines skiables), d'où également l'impératif de développer le tourisme estival.

Dans toutes ces communes, l'activité touristique aujourd'hui est totalement prépondérante.

3/ La politique du Parc en zone périphérique :

"...il faut briser la barrière entre zone centrale et zone périphérique..."

Parce qu'il y a continuité de la nature et des activités, la zone centrale a vocation à la conservation et... à l'accueil, la zone périphérique à l'accueil et aussi ...à la conservation.

D'où la mise en avant de l'idée de "l'espace vanaoise" : le Parc n'est pas "retranché" sur sa zone centrale mais partenaire des communes pour leur développement. Pour le public, le Parc de la Vanoise, c'est un territoire dont il ne connaît pas vraiment les limites ; pour les élus et les habitants, le Parc de la Vanoise, c'est avant tout une institution.

Cette volonté se traduit par des aides du Parc en zone périphérique :

- restauration du bâti ancien,
- création de maisons de Parc,
- mise à disposition de locaux et de personnel dans les Offices de Tourisme,
- création de refuges "porte du Parc",
- partenariat avec les agriculteurs,
- aides techniques pour la gestion d'espaces sensibles, etc...

Cela permet également de privilégier les activités "découvertes de la nature" en zone périphérique, ce qui bénéficie aux communes (meilleure fréquentation des bourgs) et à la zone centrale (moins de fréquentation...).

MAIS c'est une politique relativement récente (moins de 10 ans).

4/ L'avis des élus

"C'est globalement positif" :

- en terme d'image et de communication, surtout pour les petites communes et surtout pour le développement du tourisme estival ("quitte à aller en montagne,

autant aller dans le Parc de la Vanoise, c'est sûrement beau") ; la présence du Parc motive 65 % des séjours en été en Haute-Maurienne ;

- en terme d'emplois et d'apport à l'économie ;
- par la génération d'activités nouvelles (accompagnateurs moyenne-montagne par exemple, ...).

MAIS, des déceptions par rapport aux attentes de départ :

- le maintien de la population s'est fait par le tourisme et non par l'agriculture ;
- il n'y a pas eu de compensation financière par rapport au territoire classé en zone centrale,
- les embauches n'ont pas concerné ou pas suffisamment les locaux.

Parmi les griefs qui demeurent, sans les ranger par ordre d'importance, ont été cités :

- la gestion problématique de certains usages locaux (les chiens sont interdits en zone centrale, ...),
- la sous-représentation des élus au sein du Conseil d'Administration,
- la difficulté pour les locaux à accéder aux emplois "Parc" (demande d'un "bonus" pour les natifs du Parc,...),
- la rigidité du décret et des limites (il faut penser à tout avant la création, voire envisager une zone "tampon" ...).

5/ Mon commentaire et quelques impressions

- Nous n'avons pas rencontré d'élus hostiles, ni d'élus follement enthousiastes d'ailleurs. Le Parc est visiblement un atout, surtout pour les petites communes qui tablent sur un tourisme différent de l'exploitation "commerciale de l'or blanc" pour se positionner sur un marché qui est demandeur (on ne s'y attendait sans doute pas au moment de la création).
- Les rôles respectifs du Directeur et du Conseil d'Administration sont notoirement différents : le Directeur exerce le pouvoir qui lui est conféré dans le cadre du décret, le Conseil d'Administration se prononce sur les grandes orientations et approuve le budget, mais il n'a pas le pouvoir, par exemple, de changer ou modifier ou adapter la réglementation (à plusieurs reprises, il a été précisé que le Président est Président du Conseil d'Administration et non pas Président du Parc...).
- Les points de friction sont, pour reprendre une expression du Directeur comme "le caillou dans la chaussure", ça gratte et ça énerve tant qu'il y est, mais ça n'empêche pas de marcher...
- La question des emplois est importante et l'on ne voit guère de solution.

x

x x

QUELQUES ELEMENTS COMPLEMENTAIRES

1/ Le budget annuel du Parc en année moyenne est de 29 MF dont

. personnel (56 emplois permanents)	14 MF
. fonctionnement	6 MF
. investissement	6 MF
. investissement en zone périphérique	2 MF
Recettes :	
. Etat	25 MF
. Recettes propres	3 MF
. Autres	1 MF.

2/ Le Conseil d'Administration est composé de 40 membres dont :

- . 13 représentants de l'Etat et ses services,
- . 10 représentants des collectivités locales dont 1 Conseiller Régional, 1 Conseiller Général, 6 Maires dont 2 de droit (communes ayant un fort pourcentage de territoire en zone centrale) et 4 élus par les Maires ;
- . 8 personnalités qualifiées dont 4 nommées par le Ministre de l'Environnement, 4 par le Conseil National de Protection de la Nature,
- . 7 représentants de la vie locale nommés par le Préfet,
- . 1 représentant de l'O.N.F.,
- . 1 représentant du personnel.

XXXXXXXXXXXXXX

ETAT CIVIL

NAISSANCES



Maud et Gwec'hen EVEN AZILIS
(fils de Michèle CLOITRE et Pierrick)

Yann GOACHET et Marina ENORA

Frédéric LE BOUSSE et Fabienne LENA

Sylvain COQUET et Gwladys EVA

Bienvenue au pays - skréo -

MARIAGE

Françoise JAOUEN et Jean-René LAYRAC
(fille de Marie-Aimée DELARUE et Francis)
Laurent BIDAN et Anne-Sophie BROUXEL
(fils de Françoise et Maxime BIDAN)



Tous nos vœux de bonheur

DECES

Marianne ORDONNEAU— LE BRAS 75 ans MOLENE
Yvonne MASSON 73 ans MOLENE
Anna MASSON—TUAL 90 ans BREST
Marcelle CUIILLANDRE—LE BRAS 77 ans MOLENE
Jeannette COEFFEUR 68 ans BREST
Daniel GOARANT 57 ans LE RELEQ - KERHUON

SINCERES CONDOLEANCES AUX FAMILLES

INFORMATIONS DIVERSES

PETIT GOEMON

La récolte a commencé ce mois de juin, le terre plein reprend son Activité. Le goémon sera acheté mouillé aux grandes marées de fin juin, fin Juillet et fin août. Dans l'intervalle le goémon recueilli sera séché.

Responsable Sandrine MASSON

TRANSPORT BAGAGES ET PASSAGERS

A l'arrivée des bateaux, Guillaume vous attend avec son taxi bleu et vous Dispose à domicile avec – armes et bagages – pour 15 francs.
Il se charge également de tout transport par tracteur, remorque ou élévateur.

P.N.R.A

Deux chantiers s'effectueront cette année :
L'un fin juin, une équipe de 2 personnes va aider à la netteté des routes et Sentiers, l'autre fin juillet, 5 personnes viendront en renfort dégager le coin Nature et refaire les murets.
Nous apprécions fortement cette collaboration et les remercions de leur Solidarité.

Le Local Sports et Loisirs du Théven

Le local est en cours de finition, comme déjà indiqué, il dispose d'une aire Abrisée avec 5 tables bien pratique pour les pique-niqueurs, et également en Cas de coup dur : possibilité de couchage sur lits picots.
Un bel outil qui rendra service.

C.C.P.I

La CCPI a reconstruit le mur du dispensaire, l'aspect du secteur a changé ainsi que la perspective sur le St Joseph.

Ramassage des déchets verts et ferrailles.

Le ramassage des déchets verts et ferrailles fonctionne à la satisfaction des usagers. Pour la saison, l'utilisation de la remorque (11 au 15 juillet), il peut y avoir quelques perturbations à cause des travaux de voirie, mais ce ne sera que passer. Merci de votre compréhension.

Ile de Molène fleurie

Cette année, Sylvie, André, Fanfan Corbel et Pierre Stervinou, formaient le jury chargé de juger St Renan, qui à son tour est venu le 15 juin à Molène.

RESULTATS Sur Molène

Jardin visible de la rue

- 1^{er} Mme TUAL Andrée
2^{ème} Mme TUAL Jeannine

Voie publique

- 1^{er} Mme CUILLANDRE Monique
2^{ème} Mme KERIEL André

Terrasse

- 1^{er} Mme SQUIBAN Marie Louise
2^{ème} Mme BERTHELE Justine

Restaurant

Hôtel du Kastell an Daol

Etablissement

Communauté Religieuse

En tous 19 maisons ont été côté, félicitations à tous les participants et encouragements à tous ceux qui entretiennent les abords de l'église, canots, puits de St Ronan etc....

HEURES D'OUVERTURE POUR :

- Musée du DRUMMOND CASTLE juillet de 14h30 à 18h – août de 14h à 18h
- Maison de l'Environnement juillet et août 15h à 17h
- Sémaphore S.N.S.M Ouvert le matin et l'après midi

CONSIGNES DE SECURITE

Rappel des consignes permanentes :

Conducteurs surveillez la vitesse, l'été est là, les enfants, les poussettes, les chiens, les vélos eux aussi sont là. Allez vite ne sert à rien sur un peu plus d'un kilomètre. Nous vous remercions pour tout ce petit monde de lever le pied.

Le Port – laissez un libre accès aux cales, le terre plein est là pour les plates. Les zones de goémon seront laissées propres après chaque marée.

Cie PENN AR BED

Les molénais ont l'impression d'être les mal-aimés, et pour cause, le bateau au lieu de s'arrêter à Molène va à OUESSANT en un premier temps, puis revient sur MOLENE y déposant les écoliers ! Une affaire à revoir. Le monopole c'est bien à condition d'y faire face.

L'AN 2 000 – Année des MOULINS

L'an 2 000 étant l'année des Moulins, un amicaliste demande réflexion sur la remise en état du Moulin Nord (le Moulin des Moines de l'abbaye de St Mathieu). Un toit en ardoises et des ailes Pourquoi pas ? Il faut surtout de la volonté.

Petit rappel d'historique :

Les prieurs de l'Abbaye de St Mathieu arrivèrent sur Molène en 1636, le premier prieur fut : Claude MARION.

Le moulin fut vendu le 01 octobre 1785 au 'Général' pour la somme de 15 sols par le prêtre André MAHE et le sieur CREAC'H notaire du ROI. Le Sol était la monnaie d'argent de la France au 18 ème siècle.

1 sol = 12 deniers = 1 sou = 5 centimes (guenneg en breton)

Le GENERAL sur l'île de Molène est l'ensemble des personnes, religieuses et civiles, qui sous la direction du Recteur définissent les intérêts de la paroisse. Le Moulin des Moines fut donc vendu à la population de l'île de Molène.

PROGRAMME DE L'ETE

- 14 **JUILLET** BAL POPULAIRE
16 CONCOURS DE PETANQUE
23 CONCOURS DE GALOCHE
29 TOURNOI DE FOOT CONTINENTAUX - CHALLENGE *Jean Marie BALLUT*
- 01 **AOUT** MARCHE TRIELEN MOLENE
06 LOTO
13 JEUX DIVERS

NAUTIQUES

COURSE A LA GODILLE - 10 ans
COURSE A LA GODILLE 10 15 ans
COURSE A LA GODILLE Adulte

NATATION - 10 ans
NATATION 10/15 ans
NATATION Adulte

JOUTE AU POLOCHON sur poutre

TERRESTRES

COURSE à la brouette en équipe
de cerceaux
en podecs (échasses molénaïses)
en sac
à pied

LANCER de l'œuf
de charentaise

TIRE à la corde

Musique et Buvette tout l'après midi
BAL LE SOIR



L'Amicale Molénaise me demande d'expliquer le Relais de Découverte et je n'ai pas de mots pour le dire. La page resterait blanche mais voilà, il y a un impératif vous attendez votre Skréo pour lire quelques nouvelles de l'île.

Le Relais se résume avec le titre du dernier livre : Une page d'histoire à l'encre des mémoires. Je ne fais d'ailleurs que mettre en forme vos récits, dans l'exposition se côtoient documents, objets de naufrage ou de tous les jours, photos qui me sont offerts gracieusement par les familles. Les livres ont une part importante, le fascicule d'embarquement devait être un condensé de toutes mes recherches au Musée, au regard du volume des photos et des dossiers, l'an 2 000 a vu un deuxième tome et ceci grâce à l'attachement de certains qui, dans un premier temps avait réservé le premier volume, puis le second et finalement toute la série. La vente d'une saison permet donc de créer le tome suivant, ainsi fonctionne le Relais.

Les visiteurs apprécient également d'admirer la coiffe, le costume et les photos entreposées. Le Relais s'amarre à une identité, non pas la mienne mais celle de l'île. Le SKREO va ainsi me permettre de signaler à tous ceux qui vivent sur le Continent que tous les documents sont acceptés et inclus ensuite dans ce résumé, je ne conserve d'ailleurs qu'une copie, tous les originaux qui me sont confiés sont rendus le plus rapidement possible. Quant à certains molénaïses qui ont en mémoire une demande sur leur famille, je sais qu'il faut le temps de trier les photos anciennes mais d'un autre côté, il faut ensuite trier, classer et écrire le prochain tome, merci d'avance.

Le Relais marche en entrée gratuite, si ce n'est mon travail, ici rien ne m'appartient. Dans le dernier bouquin qui résume mes dix années, au Musée, j'ai remercié Monsieur le Maire de m'avoir donné les clefs pour ouvrir les portes de vos mémoires malgré toutes les recherches qu'il faut parfois entreprendre, le résultat aujourd'hui est lisible. Je rencontrerais encore un accueil, un contre courant mais ceci aussi fait partie du patrimoine molénaïse, il ressemble à la mer d'Iroise qui l'entoure et qui sans nul doute à forger le cœur des premiers habitants.

Au Relais chacun peut trouver matière à réflexion ou à la rêverie car pour m'évader un peu des adultes, les contes pour enfants illuminent les jours de mauvais temps. Cette année 2 000 a vu naître PENN KALED. Les galets peints sont toujours présents et pour tous ceux qui ont la plume légère, des enveloppes et cartes sont imprimées par le Relais. Les photos anciennes et jaunies peuvent être reproduites également à la demande. Tous ces petits plus permettant de remercier avec un peu d'argent comptant, les jeunes qui me suivent lors des visites guidées.

Il sera toutefois noté que toutes les photos qui sont présentées au Relais ne sont nullement monnayables auprès d'amateurs de photos anciennes qui voudraient en faire des cartes postales. Il y a encore quelques jours mon refus catégorique m'a valu quelques réflexions peu agréables mais ces impolites font partie du quotidien de ceux qui ont quelques choses que d'autres voudraient s'approprier. Tous les livres ont d'ailleurs

désormais un numéro ISBN , ce qui signifie que toute reproduction sans mon consentement est illicite, ainsi vos photos sont protégées.

L'an prochain, les conseils d'un muséographe, permettront d'organiser tout ceci un peu plus correctement, mais comme vous l'avez constaté, l'an 2 000 a vu s'agrandir le Relais, afin de se mettre en conformité avec l'accueil du public, se créer la partie vente à emporter, crêpes, gérée par Evelyne. Toutes ces transformations de la maison que vous semblez apprécier, n'ont pu voir le jour que grâce aux conseils de l'Architecte des Bâtiments de France afin que l'esthétique de l'île demeure.

Voici donc décrits Le Relais de Découverte. Le Logo c'est le phare de KEREON que j'ai dessiné, un phare c'est une lumière d'espoir. Un espoir que je formule, pour que soit trouvée une autre solution que cette suppression envisagée pour le cimetière des Anglais.

Jackie



La vieille sous l'édredon,

Il n'est nullement question pour moi, avec un titre pareil, de vous conter une histoire de roman noir ou de vous écrire un scénario de film X (voire XXL...) mais, tout simplement, de vous, de me remémorer (et pour les plus jeunes, de leur apprendre) une façon de faire particulière à notre île, au temps où la pêche battait son plein.

Le retour au bercail d'un marin pêcheur n'étant jamais réglé comme du papier à musique et l'épouse étant occupée à différentes tâches (les champs très souvent), il leur fallait, à ces dernières, une "astuce", une imagination pour pouvoir conserver chaud le repas du mari jusqu'au moment où celui-ci arriverait à terre. Lorsqu'il s'agissait d'un plat qui pouvait facilement se réchauffer, (ragoût par exemple), pas de problème, il leur suffisait de rallumer la gazinière et le tour était joué. Mais quand il s'agissait du "plat national molénaï", à savoir des "patates et de la vieille", comment faire ?? Tout simplement (encore fallait-il y penser) en mettant, entre deux assiettes creuses, les pommes de terre et le poisson encore chauds, d'envelopper l'ensemble dans un torchon, et de déposer le tout sous l'édredon "à chourcher" "en attendant.

Ainsi, de retour à terre le marin pouvait se restaurer avec un plat, peut-être pas très très chaud, mais bien tiède assurément. Depuis le micro-ondes est passé par là et, surtout, les habitudes culinaires ont bien changé...

Patrick CREAC'H

